DARES

Département Conditions de Travail et Santé

DGT

Inspection Médicale du Travail

DGAFP

Département des études et des statistiques

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Ministère de la Fonction publique

Enquête Sumer 2016 – 2017

Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels

1) Présentation et objectifs de l'enquête

2) Le protocole de l'enquête

3) Les questionnaires

Les objectifs de l'enquête (1/2)

- CONTRIBUER A AMÉLIORER
  - la prévention
  - la santé des salariés

  ➔ par la connaissance des expositions professionnelles des salariés

- DÉCRIRE les expositions aux risques professionnels
  - par profession
  - par secteur d'activité
  - par taille des entreprises
  - par sexe
  - par type de contrat
  - etc.

- SUIVRE AU FIL DU TEMPS ces expositions (1994, 2003, 2010, 2016-2017)

  ➔ niveau national (Sumer, tous les 7 ans) *vs* niveau entreprise (Evrest, plus fréquemment)

Les objectifs de l'enquête (2/2)

- **Produire des connaissances sur les expositions, à destination :**

– de l'**État**	Plans « santé travail »
– des **partenaires sociaux** et des **structures de prévention**	
– **en entreprise** : des employeurs, salariés, CHSCT, médecins du travail et médecins de prévention, et préventeurs	Fiches des taux d'exposition par secteurs, par métiers, par nuisances, etc…
– **des chercheurs**	Appels à projet de recherche Réseau Quételet

- **Et constituer une référence nationale et européenne (Agence de Bilbao, Dublin)**

Histoire et contexte de l'enquête SUMER

Pilotage conjoint par Dares et DGT (IMT)

L'enquête SUMER est :

- une enquête transversale
- basée sur le volontariat des médecins du travail/de prévention qui émettent un **avis d'expert** sur les expositions auxquelles sont exposés les salariés

  En 2010 : Forte mobilisation des médecins (2400, soit 54 000 salariés)

  En 2016-2017 : Le médecin reste le référent de l'enquête

Un champ élargi pour l'édition 2016-2017

- Au niveau géographique : Réunion + *Antilles-Guyane*
- Au niveau sectoriel : secteur privé, FPH, FPT, *l'ensemble* de la FPE *y compris l'Education Nationale*

Valorisation des résultats

Une enquête reconnue scientifiquement et internationalement

Les résultats de l'enquête sont…

…publiés dans les Dares Analyses, repris dans les références Santé Travail de l'INRS

L'évolution des risques professionnels dans le secteur privé entre 1994 et 2010

Les risques professionnels en 2010 : de fortes différences d'exposition selon les secteurs, etc.

…publiés par les partenaires de l'enquête (DGAFP, CCMSA) et les Direccte

…présentés à des journées d'études, des colloques

L'exposition aux cancérogènes (colloque organisé par l'INRS)

Pénibilité et comportements hostiles (congrès de la SHMTAIA), etc.

…publiés dans des revues internationales

Psychosocial factors at work and sickness absence: results from the French national SUMER survey.

Risques psychosociaux au travail: une problématique européenne (Eurogip)

…cités dans des rapports européens

Violence and harassment in european workplaces: extent, impacts and policies

Carcinogens in databases – carcinogen exposure at the workplace, Institut National Néerlandais, etc.

…mobilisés directement par les médecins : par exemple dans l'élaboration des projets de service

Une enquête du système de santé au travail…

- **S'inscrit dans les missions des SSTI (article L4622-2)**
- **Participe à la mise en visibilité du rôle de veille sanitaire du système de santé au travail**
- **Permet d'homogénéiser les pratiques de recueil des expositions**
- **Cible les expositions majeures**
- **Basée sur le volontariat des médecins du travail :**

  En 2010 : Forte mobilisation des médecins du travail (2400)
  En 2016-2017: Le médecin reste le coordinateur clé de l'enquête

...dans un contexte en évolution

- Évolution législative et règlementaire
- Développement de la pluridisciplinarité
- Diminution du temps médical disponible
- Changement dans les missions dévolues en propre aux SSTI

➔ **Conduit à une modification du protocole de l'enquête**

Une enquête reconnue statistiquement

Comme SUMER 2009-2010, l'édition 2016-2017 est reconnue par le système statistique public

- **Avis d'opportunité** : délivré le 14 novembre 2014 par le Cnis (Conseil national de l'information statistique)

- **Label d'intérêt général et de qualité statistique** : obtenu le 9 décembre 2015

➔ Confère à l'enquête une importante légitimité en matière de qualité statistique

Cadre institutionnel

Pour la préparation de SUMER 2016-2017

Comité de pilotage : DGT-IMT et Dares
2 médecins inspecteurs du travail,
3 statisticiens, 1 médecin expert des enquêtes SUMER
Rejoints par la DGAFP et la Depp-MEN

Comité scientifique

Afsset
Drees
MSA
CEE-CREAPT
INRS
InVS
Insee
EDF
Anact
Coct
Depp
DGCS
Cnam
Inserm
Cisme
SNCF
Experts étrangers
Anses
RATP
Dhos
La Poste
DGAFP
OPPBTP
Personnalités scientifiques
Médecins du travail/prév.

Comité de concertation

MEDEF
FNTP
UIMM
CGPME
UPA
CGT
CGT-FO
CFDT
CFTC
FNATH
FO
CFE-CGC
FNSEA

1) Présentation et objectifs de l'enquête

2) Le déroulement de l'enquête

3) Les questionnaires

Calendrier de l'enquête

- **Collecte : d'avril 2016 à l'été 2017**
  - 3 mois par médecin-enquêteur
  - étalement de l'ensemble des enquêtes sur toutes les saisons
- **Saisie :** au fil des renvois des questionnaires
- **Traitements statistiques :** 4e trimestre 2017, 1er trimestre 2018
- **Premiers résultats : 2018-2019**

Calendrier de la collecte

Formation	Collecte (les 3-4 mois suivants)	Région ou organisme
Avril 2016	Mai-Août 2016	RATP, ACMS, MSA
Septembre 2016	Oct.-Déc. 2016	IDF
Octobre 2016	Nov.2016-Janv.2017	ACAL; Bourgogne-Franche Comté; Bretagne
Novembre 2016	Déc.2016-Fév.2017	Rhône-Alpes Auvergne
Décembre 2016	Janvier-Mars 2017	Languedoc-Roussillon; Midi-Pyrénées; Normandie; Nord Pas de Calais Picardie
Janvier 2017	Février-Avril 2017	Centre
Février 2017	Mars-Mai 2017	La Réunion
Mars 2017	Avril-Juin 2017	Antilles-Guyane, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Pays-de-Loire PACA

Des moyens pour aider : IPSOS et les prestations proposées aux MIRT

- Aide pour envoi des courriers et appel à volontariat, établissement de la liste des médecins volontaires, invitation aux réunions de formation

- Mise en place d'une FAQ (foire aux questions)

- Aide au suivi de l'enquête, contrôle du remplissage des questionnaires

Outils d'aide et de gestion

- Une formation d'une demi-journée
- Un guide de collecte: document qui reprend dans le détail les objectifs, le protocole et les questionnaires de l'enquête
- Une page internet dédiée à l'enquête Sumer sur le site de la Dares
- Foire Aux Questions des médecins gerée par IPSOS (prestataire de l'enquête)

Le protocole

Qui sont les salariés concernés ?

- TOUS les salariés qui sont prévus dans l'agenda du médecin pour être vus en examen périodique
- **OU** convocables au moment de l'enquête
- vus en examen d'embauche au moins 3 mois après l'embauche

Comment les tirer au sort?

- 4 modalités de tirage sont proposées pour s'adapter au mieux au contexte sur le terrain
- selon que le médecin du travail a du retard ou pas dans son suivi périodique, il pourra tirer au sort les salariés dans son agenda ou les convoquer spécifiquement pour l'enquête Sumer.

1) Présentation et objectifs de l'enquête

2) Le protocole de l'enquête

3) **Mesurer les expositions : autoquestionnaire et questionnaire principal**

ANONYMAT accès aux infos en cascade niveau médecins-enquêteurs

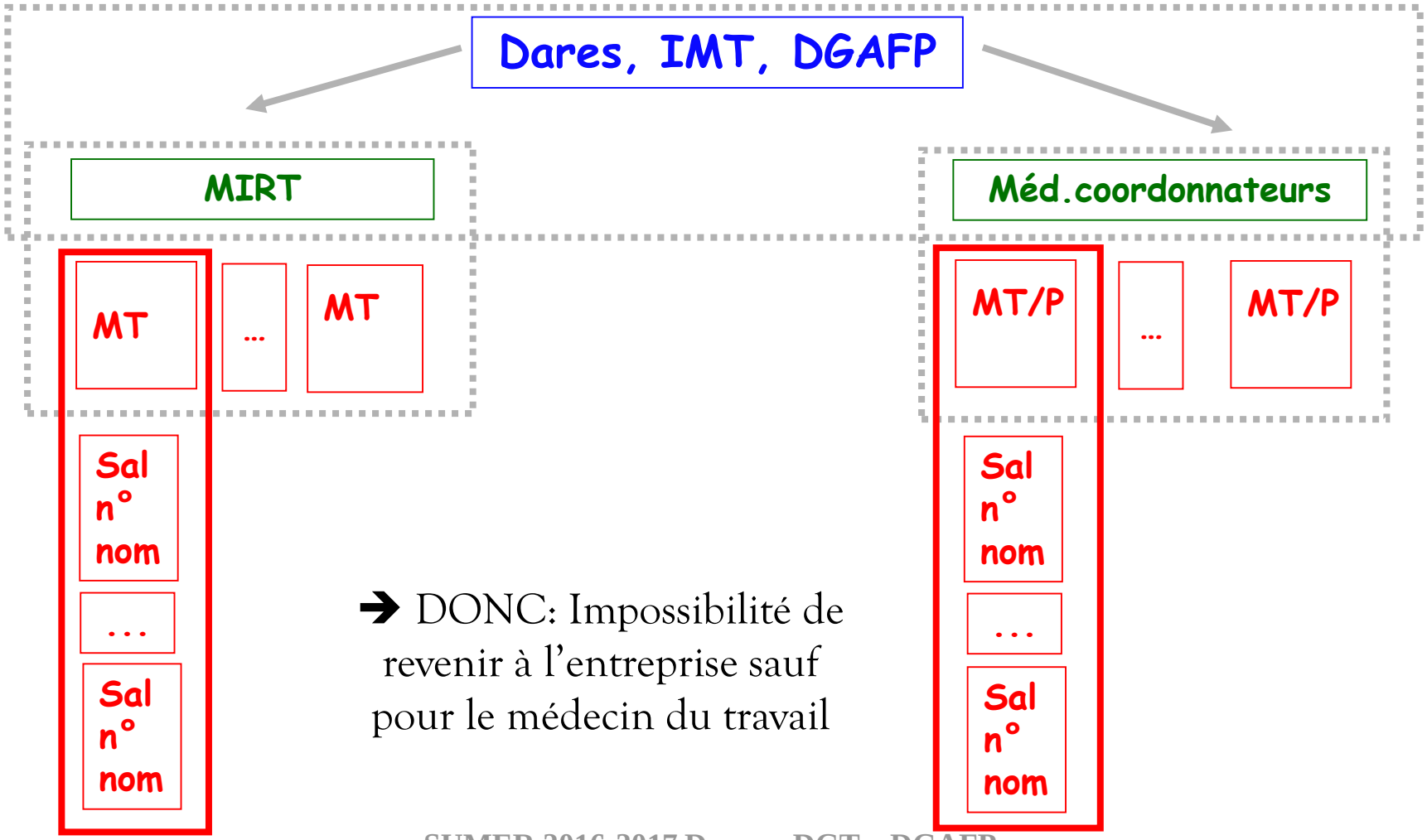

➔ DONC: Impossibilité de revenir à l'entreprise sauf pour le médecin du travail

AUTOQUESTIONNAIRE

➔ Questionnaire auto-administré : avis subjectif sur son vécu du travail

➔ Le salarié répond seul, dans la salle d'attente, avant l'examen médical (env. 15min)

- Le questionnaire de Karasek sur l'autonomie, la pression au travail et le soutien social
- Le questionnaire de Siegrist sur la reconnaissance au travail
- Des questions relatives au sens du travail et à l'articulation vie pro/vie perso
- Une estimation de son état de santé
- Une estimation du travail et des liens santé – travail
- Une mesure de la dépression avec le Patient Health Questionnaire
- L'absentéisme par maladie ou accident
- L'existence d'agressions externes ou internes au sein du travail

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

➔ **Objectif à atteindre:** 30 questionnaires/médecin à temps plein
➔ Durée de remplissage en moyenne: 30/40 minutes

Les premières pages du questionnaire

➔ Eventuellement remplie par le secrétariat, l'assistante

Identification du questionnaire

Caractéristiques de l'établissement employeur

Caractéristiques du salarié

Tableau d'équivalence entre le questionnaire Sumer et le Thésaurus harmonisé

- Disponible à la fin du guide de collecte
- Réalisé en partenariat avec le Cisme
- A été fait pour l'ensemble des parties du questionnaire principal
- Permet de retrouver les items remplis par ailleurs (rapports, autres enquêtes, etc.)

Code SUMER	Libellé SUMER	Code TEP	Libellé TEP	CODE TEP	LIBELLE TEP
CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES					
	Caractéristiques du temps de travail				
100	Quel nombre d'heures de travail avez-vous effectué la dernière semaine travaillée	GA01	horaire de travail	GA01	horaire de travail
101	En général, combien de temps êtes-vous absent de chez vous du fait de votre travail lors d'une journée				
102	Votre travail vous oblige-t'il à dormir hors de chez vous ?	GA02AB	déplacement professionnel (mission) perturbant la vie sociale avec découcher	GA02AB	déplacement professionnel (mission) perturbant la vie sociale avec découcher
103	Travaillez-vous en équipes (travail posté) ?	GA01AA	travail poste (2x8, 3x8, 5x8...)	GA01AA	travail poste (2x8, 3x8, 5x8...)
104	Travaillez-vous le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ?	GA01AD	travail dimanche et jour férié	GA01AD	travail dimanche et jour férie
105	Travaillez-vous le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h) ?	GA01AH	repos hebdomadaire régulièrement inferieur a 48 h	GA01AH	repos hebdomadaire régulièrement inferieur a 48 h

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Contraintes organisationnelles et relationnelles

➔ Cette partie est remplie par le médecin ou l'infirmier, à partir des réponses du salarié

➔ Questions factuelles et simples (sur le travail tel qu'il est perçu)

➔ Période de référence élargie à la situation de travail habituelle, « en général »

Thèmes abordés:

- Caractéristiques du temps de travail
- Contraintes de rythme de travail
- Autonomie et marges d'initiative
- Collectif de travail
- Contacts avec le public
- Normes et évaluations

Nouveautés : *lean management et changement dans l'organisation*

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Contraintes physiques, agents chimiques ou biologiques : avis d'expert

Période de référence : la dernière semaine travaillée, pour être au plus près du travail

Degré de technicité élevé, indispensable :

- Relevé des expositions aux risques
- Evaluation quantitative de l'exposition (durée d'exposition)
- Evaluation qualitative de l'exposition (intensité pour les produits chimiques)
- Mise à disposition de protections individuelles
- Existence de protections collectives

➔Interroger le salarié **et interpréter ses réponses** à la lumière de votre expérience.

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Ambiances et contraintes physiques : dix chapitres distincts

➔**Cette partie est remplie par le médecin (il peut être aidé de l'infirmier(e)/IPRP)**

Pour chaque chapitre : une question filtre à remplir **obligatoirement**

- Exposition aux nuisances sonores
- Exposition aux nuisances thermiques
- Exposition aux rayonnements ionisants ou non ionisants
- Travail en air et espace contrôlés
- Travail comportant des contraintes visuelles
- Manutention manuelle de charges
- Contraintes posturales et articulaires
- Travail avec machines et outils vibrants
- Conduite
- *Déplacement avec un important dénivelé*

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Agents chimiques : principes du questionnement

➔ **Cette partie est remplie par le médecin (il peut être aidé de l'infirmier(e)/IPRP)**

Inventorier les expositions liées :

- Aux agents chimiques utilisés au poste de travail du salarié (**exposition directe**)
- Aux agents chimiques dégagés **lors du processus de production:** dégradation (thermique, chimique, photochimique), produits intermédiaires
- Aux agents chimiques utilisés à des postes de travail autres que celui du salarié interrogé (**exposition indirecte, environnementale**)

➔ 94 agents/familles de produits chimiques.

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Agents biologiques : exposition délibérée ou potentielle

➔ **Cette partie est remplie par le médecin (il peut être aidé par l'infirmier(e)/IPRP)**

L'observation ne se fait pas par agent biologique, mais par type de contexte d'exposition

EXPOSITION DELIBEREE : agents biologiques faisant partie du procédé industriel : l'identité est connue. On s'y intéresse:

- **selon les activités dans lesquelles le salarié intervient**
- **selon le type de tâches exposantes**
- **selon les modalités d'exposition**

EXPOSITION POTENTIELLE : agents biologiques susceptibles d'être rencontrés. On s'y intéresse:

- **par type de réservoir**
  - humain : notamment milieu médical
  - animal : notamment agriculture
  - autre : au contact d'un environnement contaminé; agroalimentaire; autres activités
- **Selon l'activité ou le lieu géographique**

➔ **Les expositions potentielles ne sont retenues que si elles sont SUPÉRIEURES AU RISQUE COMMUNAUTAIRE**

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

dernière partie (1/2)

Compensation de la pénibilité (nouvel item)

• **Le salarié dispose-t-il d'un « compte personnel de prévention de la pénibilité »?**
Si ne sait pas ou sans objet préciser « Sans objet ».

Le jugement du médecin sur la qualité du poste de travail

➔ **Cette partie est à remplir par le médecin ; elle ne peut être déléguée**

• **Modalités :**

De 1 (très mauvais) à 4 (très bon); ou 0 si non concerné

• **Jugement du point de vue de …**

L'organisation du travail
La prévention des expositions aux contraintes physiques
La prévention des expositions aux agents chimiques
La prévention des expositions aux agents biologiques

Modalité de remplissage de l'autoquestionnaire

➔ **Cette partie est à remplir par le médecin ; elle ne peut être déléguée**

QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

dernière partie (2/2) : pratique de prévention

- Existence d'un CHSCT (ou assimilé)
- Délégués syndicaux
- Représentation élue du personnel (CE, DP)
- Salarié désigné pour la protection et la prévention des risques professionnels (*L.4644-1 du Code du travail, ACMO)*
- Intervention d'IPRP ou de consultant dans l'établissement

  repérer le développement de la pluridisciplinarité dans les entreprises
- Un Document d'évaluation (DUE) des risques réalisé ou actualisé au cours des 12 derniers mois
- Elaboration ou actualisation de la fiche d'entreprise/fiche de risque

CONCLUSION (1/2)

Donc dans l'enquête SUMER 2016-2017 :

L'enquête est à nouveau reconnue d'utilité publique et a été labellisée de qualité statistique.

Le champ est élargi à l'ensemble de la fonction publique de l'Etat.

Les changements dans le questionnaire tiennent compte notamment :

- des données acquises de la science
- des nouvelles règlementations

Ils sont limités, pour permettre de comparer les résultats avec les enquêtes précédentes.

La méthodologie et le protocole ont évolué pour s'adapter au contexte de l'enquête.

CONCLUSION (2/2)

L'enquête SUMER constitue une base unique du recueil d'informations des médecins du travail et de prévention, et de leurs équipes, et valorise leur expertise en santé-travail.

L'enquête SUMER 2016-2017 constitue un nouvel état des connaissances des expositions aux risques professionnels.

Valorisation :

- Les résultats seront largement diffusés dans les publications des ministères et la presse spécialisée.
- Un retour d'informations sera fait individuellement à tous les médecins enquêteurs.
- Des séances de présentation des résultats nationaux de l'enquête auront lieu dans toutes les régions, auprès de la MSA et de la fonction publique.

Merci pour votre attention et votre engagement dans l'enquête

Pour plus d'infos : taper « Enquête Sumer 2010 » ou « Enquête Sumer 2016 » dans les moteurs de recherche

Écrivez à l'équipe Sumer : dares.sumer@travail.gouv.fr